

409941-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Produits de soins personnels – Aquisition de produits en papier d'essuyage, d'hygiène et de protection à usage unique ainsi que de produits connexes

OJ S 113/2026 15/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Centre Hospitalier Bois de l'Abbaye

Adresse électronique: v.lacroix@chba.be

Forme juridique de l'acheteur: Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Aquisition de produits en papier d'essuyage, d'hygiène et de protection à usage unique ainsi que de produits connexes

Description: Il s'agit d'un marché de fournitures aux PAB précités sujet à commandes (accord-cadre avec un seul participant par lot), ayant pour objet l'acquisition, pour une période de 1 an, reconductible trois fois 1 an aux mêmes conditions, de produits en papier d'essuyage, d'hygiène et de protection à usage unique ainsi que de produits connexes. L'accord-cadre sera conclu avec un seul adjudicataire par lot.

Identifiant de la procédure: 9abd9f76-9554-4fc3-8354-9718fa854077

Identifiant interne: EP03-26

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33700000 Produits de soins personnels

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 5

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 5

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: EP03-26 - 1

Description: Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs ;

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33700000 Produits de soins personnels

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière du soumissionnaire – chiffre d'affaires Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux) : Pour être sélectionné, le chiffre d'affaires annuel global (calculé sur La moyenne des trois derniers exercices), c'est-à-dire relatif à des produits d'hygiène au sens large, devra couvrir au minimum le montant total annuel dont question infra. Si tel n'était pas le cas, le soumissionnaire proposera alors une liste, classée par ordre préférentiel, des lots qu'il souhaite se voir attribuer s'il était classé en ordre utile pour y prétendre. Les seuils* de chiffre d'affaires annuel à atteindre sont donc, pour chaque lot, les suivants : Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs pour un montant annuel de 400.000,00 € hors TVA ; Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs pour un montant annuel de 40.000,00 € hors TVA ; Lot 3 : Rouleaux et champs de protection de tables d'examens pour un montant annuel de 50.000,00 € hors TVA ; Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs pour un montant annuel de 35.000,00 € hors TVA ; Lot 5 : Lavettes en non tissé pour un montant annuel de 30.000,00 € hors TVA. * : montants cumulables si plusieurs lots sont soumissionnés (ex. : si soumission pour les lots 1 et 2, le montant du chiffre d'affaires spécifique devra

correspondre à la somme des estimations de ces deux lots). Si tel n'était pas le cas, le soumissionnaire proposera alors une liste, classée par ordre préférentiel, des lots qu'il souhaite se voir attribuer s'il était classé en ordre utile pour y prétendre.

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Capacité technique du soumissionnaire - références requises (critères de sélection) Une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années au maximum, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Niveau minimal : Pour être sélectionné, le soumissionnaire fournira au moins la preuve de 2 références similaires. Par référence similaire, on entend la fourniture des produits similaires suivants : Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs pour un montant annuel minimal de 50.000,00 € hors TVA ; Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs pour un montant annuel minimal de 15.000,00 € hors TVA ; Lot 3 : Rouleaux de protection de tables d'examens pour un montant annuel minimal de 15.000,00 € hors TVA ; Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs pour un montant annuel de 5.000,00 € hors TVA ; Lot 5 : Lavettes en non tissé pour un montant annuel de 20.000,00 € hors TVA. Une seule référence avec le même client sur plusieurs années différentes, pour autant que cette référence atteigne annuellement les minima dont question supra, sera considérée comme valant autant de références (que d'années) et sera dès lors acceptée.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Attribués suivant la formule: $50 \times (\text{montant de l'offre régulière la moins chère} / \text{montant de l'offre concernée})$

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique La valeur technique sera attribuée sur base des fiches techniques, renseignements fournis en annexe de l'offre, notamment le mémoire (maximum deux pages A4 recto) concernant la qualité écologique et la performance environnementale et sur base des tests qui seront réalisés par le CHBA, ainsi que l'analyse des caractéristiques techniques intrinsèques des produits proposés. Les points relatifs à ce critère seront répartis comme suit: LOT 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs Qualité de la distribution (performance du système continu) : 10 points Qualité des distributeurs (solidité, système de fixation, ouverture, design) : 8 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 6 points Absorption (tests) : 6 points Grammage/m² (règle de 3) : 4 points Résistance (tests) : 4 points Douceur au toucher (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points Adhésion des couches (tests) : 3 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 2 points LOT 2 : Papier hygiénique + distributeurs (répartition : 80 % pour le système maxi bobines et 20 % pour le système feuille à feuille) Vitesse de délitage (tests) : 8 points Qualité des distributeurs (solidité, système de fixation, ouverture, design) : 5 points Qualité de la distribution (tests) : 5 points Douceur au toucher (tests) : 7 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 5 points Grammage/m² (règle de 3) : 4 points Résistance (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points Adhésion des couches (tests) : 3 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 2 points Largeur de la bobine ou des feuillets (fiches techniques) : 2 points Qualité des perforations (tests, pour les maxi-bobines, poste 2.1 de l'inventaire) : 2 points LOT 3 : Rouleaux et champs de protection de

tables d'examens Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 8 points Nombre de plis (fiches techniques) : 8 points Grammage/m² (règle de 3) : 6 points Douceur au toucher (tests): 6 points Résistance (tests) : 6 points Qualité des perforations (tests) : 5 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 4 points Aspect visuel (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points LOT 4 : Serviettes de table avec et sans impression et mouchoirs en distributeurs Grammage/m² (règle de 3) : 10 points Douceur au toucher (tests) : 7 points Dimensions (règle de 3) : 6 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 6 points Résistance (tests) : 5 points Finition (tests - qualité de la coupe, du pliage) : 5 points Aspect visuel (tests) : 4 points Qualité de l'impression (tests) : 4 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 3 points LOT 5 : Lavettes en non tissé Performances d'utilisation (tests - absorption, absence de résidus pelucheux,...) : 15 points Dimensions (règles de 3) : 5 points Grammage/m² (règle de 3) : 5 points Coloris (tests - blancheur, le cas échéant) : 5 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 5 points Résistance (tests) : 5 points Finition (tests - qualité de la coupe, du pliage) : 5 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 5 points
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution: 50

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 06/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: I.26 Juridictions, voies de recours et délais – articles 14 à 17, 22 et 23 de la Loi recours I.26.1 Recours en annulation Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours après l'information et être adressé au Conseil d'Etat. I.26.2 Recours en suspension Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 15 jours après l'information et être adressé au Conseil d'Etat. I.26.3 Dommages et intérêts Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 5 ans et être adressé au Juge Judiciaire. I.26.4 Déclaration d'absence d'effets Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 30 jours de la publication de l'avis d'attribution de marché ou dans les 30 jours de l'information des soumissionnaires concernés, et être adressé au Juge Judiciaire. I.26.5 Sanctions de substitution Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 6 mois de la publication de l'avis d'attribution de marché, de l'information ou de la prise de connaissance de l'acte, et être adressé au Juge Judiciaire siégeant en référé.

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: EP03-26 - 2

Description: Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs ;

Identifiant interne: 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33700000 Produits de soins personnels

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière du soumissionnaire – chiffre d'affaires Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux) : Pour être sélectionné, le chiffre d'affaires annuel global (calculé sur La moyenne des trois derniers exercices), c'est-à-dire relatif à des produits d'hygiène au sens large, devra couvrir au

minimum le montant total annuel dont question infra. Si tel n'était pas le cas, le soumissionnaire proposera alors une liste, classée par ordre préférentiel, des lots qu'il souhaite se voir attribuer s'il était classé en ordre utile pour y prétendre. Les seuils* de chiffre d'affaires annuel à atteindre sont donc, pour chaque lot, les suivants : Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs pour un montant annuel de 400.000,00 € hors TVA ; Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs pour un montant annuel de 40.000,00 € hors TVA ; Lot 3 : Rouleaux et champs de protection de tables d'examens pour un montant annuel de 50.000,00 € hors TVA ; Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs pour un montant annuel de 35.000,00 € hors TVA ; Lot 5 : Lavettes en non tissé pour un montant annuel de 30.000,00 € hors TVA. * : montants cumulables si plusieurs lots sont soumissionnés (ex. : si soumission pour les lots 1 et 2, le montant du chiffre d'affaires spécifique devra correspondre à la somme des estimations de ces deux lots). Si tel n'était pas le cas, le soumissionnaire proposera alors une liste, classée par ordre préférentiel, des lots qu'il souhaite se voir attribuer s'il était classé en ordre utile pour y prétendre.

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Capacité technique du soumissionnaire - références requises (critères de sélection) Une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années au maximum, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Niveau minimal : Pour être sélectionné, le soumissionnaire fournira au moins la preuve de 2 références similaires. Par référence similaire, on entend la fourniture des produits similaires suivants : Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs pour un montant annuel minimal de 50.000,00 € hors TVA ; Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs pour un montant annuel minimal de 15.000,00 € hors TVA ; Lot 3 : Rouleaux de protection de tables d'examens pour un montant annuel minimal de 15.000,00 € hors TVA ; Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs pour un montant annuel de 5.000,00 € hors TVA ; Lot 5 : Lavettes en non tissé pour un montant annuel de 20.000,00 € hors TVA. Une seule référence avec le même client sur plusieurs années différentes, pour autant que cette référence atteigne annuellement les minima dont question supra, sera considérée comme valant autant de références (que d'années) et sera dès lors acceptée.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Attribués suivant la formule: $50 \times (\text{montant de l'offre régulière la moins chère} / \text{montant de l'offre concernée})$

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique La valeur technique sera attribuée sur base des fiches techniques, renseignements fournis en annexe de l'offre, notamment le mémoire (maximum deux pages A4 recto) concernant la qualité écologique et la performance environnementale et sur base des tests qui seront réalisés par le CHBA, ainsi que l'analyse des caractéristiques techniques intrinsèques des produits proposés. Les points relatifs à ce critère seront répartis comme suit: LOT 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs Qualité de la distribution (performance du système continu) : 10 points Qualité des distributeurs (solidité, système de fixation, ouverture, design) : 8 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 6 points Absorption (tests) : 6 points Grammage/m² (règle de 3) : 4 points Résistance (tests) : 4 points Douceur au toucher (tests) : 4 points Composition (fiches

techniques) : 3 points Adhésion des couches (tests) : 3 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 2 points LOT 2 : Papier hygiénique + distributeurs (répartition : 80 % pour le système maxi bobines et 20 % pour le système feuille à feuille) Vitesse de délitage (tests) : 8 points Qualité des distributeurs (solidité, système de fixation, ouverture, design) : 5 points Qualité de la distribution (tests) : 5 points Douceur au toucher (tests) : 7 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 5 points Grammage/m² (règle de 3) : 4 points Résistance (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points Adhésion des couches (tests) : 3 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 2 points Largeur de la bobine ou des feuillets (fiches techniques) : 2 points Qualité des perforations (tests, pour les maxi-bobines, poste 2.1 de l'inventaire) : 2 points LOT 3 : Rouleaux et champs de protection de tables d'examens Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 8 points Nombre de plis (fiches techniques) : 8 points Grammage/m² (règle de 3) : 6 points Douceur au toucher (tests) : 6 points Résistance (tests) : 6 points Qualité des perforations (tests) : 5 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 4 points Aspect visuel (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points LOT 4 : Serviettes de table avec et sans impression et mouchoirs en distributeurs Grammage/m² (règle de 3) : 10 points Douceur au toucher (tests) : 7 points Dimensions (règle de 3) : 6 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 6 points Résistance (tests) : 5 points Finition (tests - qualité de la coupe, du pliage) : 5 points Aspect visuel (tests) : 4 points Qualité de l'impression (tests) : 4 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 3 points LOT 5 : Lavettes en non tissé Performances d'utilisation (tests - absorption, absence de résidus pelucheux,...) : 15 points Dimensions (règles de 3) : 5 points Grammage/m² (règle de 3) : 5 points Coloris (tests - blancheur, le cas échéant) : 5 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 5 points Résistance (tests) : 5 points Finition (tests - qualité de la coupe, du pliage) : 5 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 5 points

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 06/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: I.26 Juridictions, voies de recours et délais – articles 14 à 17, 22 et 23 de la Loi recours I.26.1 Recours en annulation Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours après l'information et être adressé au Conseil d'Etat. I.26.2 Recours en suspension Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 15 jours après l'information et être adressé au Conseil d'Etat. I.26.3 Dommages et intérêts Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 5 ans et être adressé au Juge Judiciaire. I.26.4 Déclaration d'absence d'effets Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 30 jours de la publication de l'avis d'attribution de marché ou dans les 30 jours de l'information des soumissionnaires concernés, et être adressé au Juge Judiciaire. I.26.5 Sanctions de substitution Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 6 mois de la publication de l'avis d'attribution de marché, de l'information ou de la prise de connaissance de l'acte, et être adressé au Juge Judiciaire siégeant en référé.

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: EP03-26 - 3

Description: Lot 3 : Rouleaux de protection de tables d'examens ;

Identifiant interne: 3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33700000 Produits de soins personnels

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière du soumissionnaire – chiffre d'affaires Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux) : Pour être sélectionné, le chiffre d'affaires annuel global (calculé sur La moyenne des trois derniers exercices), c'est-à-dire relatif à des produits d'hygiène au sens large, devra couvrir au minimum le montant total annuel dont question infra. Si tel n'était pas le cas, le soumissionnaire proposera alors une liste, classée par ordre préférentiel, des lots qu'il souhaite se voir attribuer s'il était classé en ordre utile pour y prétendre. Les seuils* de chiffre d'affaires annuel à atteindre sont donc, pour chaque lot, les suivants : Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs pour un montant annuel de 400.000,00 € hors TVA ; Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs pour un montant annuel de 40.000,00 € hors TVA ; Lot 3 : Rouleaux et champs de protection de tables d'examens pour un montant annuel de 50.000,00 € hors TVA ; Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs pour un montant annuel de 35.000,00 € hors TVA ; Lot 5 : Lavettes en non tissé pour un montant annuel de 30.000,00 € hors TVA. * : montants cumulables si plusieurs lots sont soumissionnés (ex. : si soumission pour les lots 1 et 2, le montant du chiffre d'affaires spécifique devra correspondre à la somme des estimations de ces deux lots). Si tel n'était pas le cas, le soumissionnaire proposera alors une liste, classée par ordre préférentiel, des lots qu'il souhaite se voir attribuer s'il était classé en ordre utile pour y prétendre.

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Capacité technique du soumissionnaire - références requises (critères de sélection) Une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années au maximum, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Niveau minimal : Pour être sélectionné, le soumissionnaire fournira au moins la preuve de 2 références similaires. Par référence similaire, on entend la fourniture des produits similaires suivants : Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs pour un montant annuel minimal de 50.000,00 € hors TVA ; Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs pour un montant annuel minimal de 15.000,00 € hors TVA ; Lot 3 : Rouleaux de protection de tables d'examens pour un montant annuel minimal de 15.000,00 € hors TVA ; Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs pour un montant annuel de 5.000,00 € hors TVA ; Lot 5 : Lavettes en non tissé pour un montant annuel de 20.000,00 € hors TVA. Une seule référence avec le même client sur plusieurs années différentes, pour autant que cette référence atteigne annuellement les minima dont question supra, sera considérée comme valant autant de références (que d'années) et sera dès lors acceptée.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Attribués suivant la formule: $50 \times (\text{montant de l'offre régulière la moins chère} / \text{montant de l'offre concernée})$

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique La valeur technique sera attribuée sur base des fiches techniques, renseignements fournis en annexe de l'offre, notamment le mémoire (maximum deux pages A4 recto) concernant la qualité écologique et la performance environnementale et sur base des tests qui seront réalisés par le CHBA, ainsi que l'analyse des caractéristiques techniques intrinsèques des produits proposés. Les points relatifs à ce critère seront répartis comme suit: LOT 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs Qualité de la distribution (performance du système continu) : 10 points Qualité des distributeurs (solidité, système de fixation, ouverture, design) : 8 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 6 points Absorption (tests) : 6 points Grammage/m² (règle de 3) : 4 points Résistance (tests) : 4 points Douceur au toucher (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points Adhésion des couches (tests) : 3 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 2 points LOT 2 : Papier hygiénique + distributeurs (répartition : 80 % pour le système maxi bobines et 20 % pour le système feuille à feuille) Vitesse de délitage (tests) : 8 points Qualité des distributeurs (solidité, système de fixation, ouverture, design) : 5 points Qualité de la distribution (tests) : 5 points Douceur au toucher (tests) : 7 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 5 points Grammage/m² (règle de 3) : 4 points Résistance (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points Adhésion des couches (tests) : 3 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 2 points Largeur de la bobine ou des feuillets (fiches techniques) : 2 points Qualité des perforations (tests, pour les maxi-bobines, poste 2.1 de l'inventaire) : 2 points LOT 3 : Rouleaux et champs de protection de tables d'examens Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 8 points Nombre de plis (fiches techniques) : 8 points Grammage/m² (règle de 3) : 6 points Douceur au toucher (tests) : 6 points Résistance (tests) : 6 points Qualité des perforations (tests) : 5 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 4 points Aspect visuel (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points LOT 4 : Serviettes de table avec et sans impression et mouchoirs en distributeurs Grammage/m² (règle de 3) : 10 points Douceur au toucher (tests) : 7 points Dimensions (règle de 3) : 6 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 6 points Résistance (tests) : 5 points Finition (tests - qualité de la coupe, du pliage) : 5 points Aspect visuel (tests) : 4 points Qualité de l'impression (tests) : 4 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 3 points LOT 5 : Lavettes en non tissé Performances d'utilisation (tests - absorption, absence de résidus pelucheux,...) : 15 points Dimensions (règles de 3) : 5 points Grammage/m² (règle de 3) : 5 points Coloris (tests - blancheur, le cas échéant) : 5 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 5 points Résistance (tests) : 5 points Finition (tests - qualité de la coupe, du pliage) : 5 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 5 points

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 06/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: I.26 Juridictions, voies de recours et délais – articles 14 à 17, 22 et 23 de la Loi recours I.26.1 Recours en annulation Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours après l'information et être adressé au Conseil d'Etat. I.26.2 Recours en suspension Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 15 jours après l'information et être adressé au Conseil d'Etat. I.26.3 Dommages et intérêts Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 5 ans et être adressé au Juge Judiciaire. I.26.4 Déclaration d'absence d'effets Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 30 jours de la publication de l'avis d'attribution de marché ou dans les 30 jours de l'information des soumissionnaires concernés, et être adressé au Juge Judiciaire. I.26.5 Sanctions de substitution Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 6 mois de la publication de l'avis d'attribution de marché, de l'information ou de la prise de connaissance de l'acte, et être adressé au Juge Judiciaire siégeant en référé.

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: EP03-26 - 4

Description: Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs ;

Identifiant interne: 4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33700000 Produits de soins personnels

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière du soumissionnaire – chiffre d'affaires Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux) : Pour être sélectionné, le chiffre d'affaires annuel global (calculé sur La moyenne des trois derniers exercices), c'est-à-dire relatif à des produits d'hygiène au sens large, devra couvrir au minimum le montant total annuel dont question infra. Si tel n'était pas le cas, le soumissionnaire proposera alors une liste, classée par ordre préférentiel, des lots qu'il souhaite se voir attribuer s'il était classé en ordre utile pour y prétendre. Les seuils* de chiffre d'affaires annuel à atteindre sont donc, pour chaque lot, les suivants : Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs pour un montant annuel de 400.000,00 € hors TVA ; Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs pour un montant annuel de 40.000,00 € hors TVA ; Lot 3 : Rouleaux et champs de protection de tables d'examens pour un montant annuel de 50.000,00 € hors TVA ; Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs pour un montant annuel de 35.000,00 € hors TVA ; Lot 5 : Lavettes en non tissé pour un montant annuel de 30.000,00 € hors TVA. * : montants cumulables si plusieurs lots sont soumissionnés (ex. : si soumission pour les lots 1 et 2, le montant du chiffre d'affaires spécifique devra correspondre à la somme des estimations de ces deux lots). Si tel n'était pas le cas, le soumissionnaire proposera alors une liste, classée par ordre préférentiel, des lots qu'il souhaite se voir attribuer s'il était classé en ordre utile pour y prétendre.

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Capacité technique du soumissionnaire - références requises (critères de sélection) Une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années au maximum, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Niveau minimal : Pour être sélectionné, le soumissionnaire fournira au moins la preuve de 2 références similaires. Par référence similaire, on entend la fourniture des produits similaires suivants : Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs pour un montant annuel minimal de 50.000,00 € hors TVA ; Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs pour un montant annuel minimal de 15.000,00 € hors TVA ; Lot 3 : Rouleaux de protection de tables d'examens pour un montant annuel minimal de 15.000,00 € hors TVA ; Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs pour un montant annuel de 5.000,00 € hors

TVA ; Lot 5 : Lavettes en non tissé pour un montant annuel de 20.000,00 € hors TVA. Une seule référence avec le même client sur plusieurs années différentes, pour autant que cette référence atteigne annuellement les minima dont question supra, sera considérée comme valant autant de références (que d'années) et sera dès lors acceptée.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Attribués suivant la formule: 50 x (montant de l'offre régulière la moins chère / montant de l'offre concernée)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique La valeur technique sera attribuée sur base des fiches techniques, renseignements fournis en annexe de l'offre, notamment le mémoire (maximum deux pages A4 recto) concernant la qualité écologique et la performance environnementale et sur base des tests qui seront réalisés par le CHBA, ainsi que l'analyse des caractéristiques techniques intrinsèques des produits proposés. Les points relatifs à ce critère seront répartis comme suit: LOT 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs Qualité de la distribution (performance du système continu) : 10 points Qualité des distributeurs (solidité, système de fixation, ouverture, design) : 8 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 6 points Absorption (tests) : 6 points Grammage/m² (règle de 3) : 4 points Résistance (tests) : 4 points Douceur au toucher (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points Adhésion des couches (tests) : 3 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 2 points LOT 2 : Papier hygiénique + distributeurs (répartition : 80 % pour le système maxi bobines et 20 % pour le système feuille à feuille) Vitesse de délitage (tests) : 8 points Qualité des distributeurs (solidité, système de fixation, ouverture, design) : 5 points Qualité de la distribution (tests) : 5 points Douceur au toucher (tests) : 7 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 5 points Grammage/m² (règle de 3) : 4 points Résistance (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points Adhésion des couches (tests) : 3 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 2 points Largeur de la bobine ou des feuillets (fiches techniques) : 2 points Qualité des perforations (tests, pour les maxi-bobines, poste 2.1 de l'inventaire) : 2 points LOT 3 : Rouleaux et champs de protection de tables d'examens Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 8 points Nombre de plis (fiches techniques) : 8 points Grammage/m² (règle de 3) : 6 points Douceur au toucher (tests) : 6 points Résistance (tests) : 6 points Qualité des perforations (tests) : 5 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 4 points Aspect visuel (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points LOT 4 : Serviettes de table avec et sans impression et mouchoirs en distributeurs Grammage/m² (règle de 3) : 10 points Douceur au toucher (tests) : 7 points Dimensions (règle de 3) : 6 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 6 points Résistance (tests) : 5 points Finition (tests - qualité de la coupe, du pliage) : 5 points Aspect visuel (tests) : 4 points Qualité de l'impression (tests) : 4 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 3 points LOT 5 : Lavettes en non tissé Performances d'utilisation (tests - absorption, absence de résidus pelucheux,...) : 15 points Dimensions (règles de 3) : 5 points Grammage/m² (règle de 3) : 5 points Coloris (tests - blancheur, le cas échéant) : 5 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 5 points Résistance (tests) : 5 points Finition (tests - qualité

de la coupe, du pliage) : 5 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 5 points
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution: 50

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 06/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: I.26 Juridictions, voies de recours et délais – articles 14 à 17, 22 et 23 de la Loi recours I.26.1 Recours en annulation Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours après l'information et être adressé au Conseil d'Etat. I.26.2 Recours en suspension Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 15 jours après l'information et être adressé au Conseil d'Etat. I.26.3 Dommages et intérêts Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 5 ans et être adressé au Juge Judiciaire. I.26.4 Déclaration d'absence d'effets Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 30 jours de la publication de l'avis d'attribution de marché ou dans les 30 jours de l'information des soumissionnaires concernés, et être adressé au Juge Judiciaire. I.26.5 Sanctions de substitution Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 6 mois de la publication de l'avis d'attribution

de marché, de l'information ou de la prise de connaissance de l'acte, et être adressé au Juge Judiciaire siégeant en référé.

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: EP03-26 - 5

Description: Lot 5 : Lavettes en non tissé.

Identifiant interne: 5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33700000 Produits de soins personnels

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière du soumissionnaire – chiffre d'affaires Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux) : Pour être sélectionné, le chiffre d'affaires annuel global (calculé sur La moyenne des trois derniers exercices), c'est-à-dire relatif à des produits d'hygiène au sens large, devra couvrir au minimum le montant total annuel dont question infra. Si tel n'était pas le cas, le soumissionnaire proposera alors une liste, classée par ordre préférentiel, des lots qu'il souhaite se voir attribuer s'il était classé en ordre utile pour y prétendre. Les seuils* de chiffre d'affaires annuel à atteindre sont donc, pour chaque lot, les suivants : Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs pour un montant annuel de 400.000,00 € hors TVA ; Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs pour un montant annuel de 40.000,00 € hors TVA ; Lot 3 : Rouleaux et champs de protection de tables d'examens pour un montant annuel de 50.000,00 € hors TVA ; Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs pour un montant annuel de 35.000,00 € hors TVA ; Lot 5 : Lavettes en non tissé pour un montant annuel de 30.000,00 € hors TVA. * : montants cumulables si plusieurs lots sont soumissionnés (ex. : si soumission pour les lots 1 et 2, le montant du chiffre d'affaires spécifique devra correspondre à la somme des estimations de ces deux lots). Si tel n'était pas le cas, le soumissionnaire proposera alors une liste, classée par ordre préférentiel, des lots qu'il souhaite se voir attribuer s'il était classé en ordre utile pour y prétendre.

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Capacité technique du soumissionnaire - références requises (critères de sélection) Une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années au maximum, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Niveau minimal : Pour être sélectionné, le soumissionnaire fournira au moins la preuve de 2 références similaires. Par référence similaire, on entend la fourniture des produits similaires suivants : Lot 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs pour un montant annuel minimal de 50.000,00 € hors TVA ; Lot 2 : Papier hygiénique + distributeurs pour un montant annuel minimal de 15.000,00 € hors TVA ; Lot 3 : Rouleaux de protection de tables d'examens pour un montant annuel minimal de 15.000,00 € hors TVA ; Lot 4 : Serviettes de table avec et sans impression, et mouchoirs en distributeurs pour un montant annuel de 5.000,00 € hors TVA ; Lot 5 : Lavettes en non tissé pour un montant annuel de 20.000,00 € hors TVA. Une seule référence avec le même client sur plusieurs années différentes, pour autant que cette référence atteigne annuellement les minima dont question supra, sera considérée comme valant autant de références (que d'années) et sera dès lors acceptée.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Attribués suivant la formule: $50 \times (\text{montant de l'offre régulière la moins chère} / \text{montant de l'offre concernée})$

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique La valeur technique sera attribuée sur base des fiches techniques, renseignements fournis en annexe de l'offre, notamment le mémoire (maximum deux pages A4 recto) concernant la qualité écologique et la performance environnementale et sur base des tests qui seront réalisés par le CHBA, ainsi que l'analyse des caractéristiques techniques intrinsèques des produits proposés. Les points relatifs à ce critère seront répartis comme suit: LOT 1 : Essuie-mains en papier + distributeurs Qualité de la distribution (performance du système continu) : 10 points Qualité des distributeurs (solidité, système de fixation, ouverture, design) : 8 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 6 points Absorption (tests) : 6 points Grammage/m² (règle de 3) : 4 points Résistance (tests) : 4 points Douceur au toucher (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points Adhésion des couches (tests) : 3 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 2 points LOT 2 : Papier hygiénique + distributeurs (répartition : 80 % pour le système maxi bobines et 20 % pour le système feuille à feuille) Vitesse de délitage (tests) : 8 points Qualité des distributeurs (solidité, système de fixation, ouverture, design) : 5 points Qualité de la distribution (tests) : 5 points Douceur au toucher (tests) : 7 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 5 points Grammage/m² (règle de 3) : 4 points Résistance (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points Adhésion des couches (tests) : 3 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 2 points Largeur de la bobine ou des feuillets (fiches techniques) : 2 points Qualité des perforations (tests, pour les maxi-bobines, poste 2.1 de l'inventaire) : 2 points LOT 3 : Rouleaux et champs de protection de tables d'examens Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 8 points Nombre de plis (fiches techniques) : 8 points Grammage/m² (règle de 3) : 6 points Douceur au toucher (tests) : 6 points Résistance (tests) : 6 points Qualité des perforations

(tests) : 5 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 4 points Aspect visuel (tests) : 4 points Composition (fiches techniques) : 3 points LOT 4 : Serviettes de table avec et sans impression et mouchoirs en distributeurs Grammage/m² (règle de 3) : 10 points Douceur au toucher (tests) : 7 points Dimensions (règle de 3) : 6 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 6 points Résistance (tests) : 5 points Finition (tests - qualité de la coupe, du pliage) : 5 points Aspect visuel (tests) : 4 points Qualité de l'impression (tests) : 4 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 3 points LOT 5 : Lavettes en non tissé Performances d'utilisation (tests - absorption, absence de résidus pelucheux,...) : 15 points Dimensions (règles de 3) : 5 points Grammage/m² (règle de 3) : 5 points Coloris (tests - blancheur, le cas échéant) : 5 points Qualité écologique et performances environnementales (mémoire) : 5 points Résistance (tests) : 5 points Finition (tests - qualité de la coupe, du pliage) : 5 points Emballage et conditionnement (en vue de faciliter les opérations logistiques) : 5 points
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution: 50

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/fc9ff656-cdc5-4d66-8213-f562f91e143d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 06/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: I.26 Juridictions, voies de recours et délais – articles 14 à 17, 22 et 23 de la Loi recours I.26.1 Recours en annulation Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours après l'information et être adressé au Conseil d'Etat. I.26.2 Recours en suspension Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 15 jours après l'information et être adressé au Conseil d'Etat. I.26.3 Dommages et intérêts Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 5 ans et être adressé au Juge Judiciaire. I.26.4 Déclaration d'absence d'effets Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 30 jours de la publication de l'avis d'attribution de marché ou dans les 30 jours de l'information des soumissionnaires concernés, et être adressé au Juge Judiciaire. I.26.5 Sanctions de substitution Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 6 mois de la publication de l'avis d'attribution de marché, de l'information ou de la prise de connaissance de l'acte, et être adressé au Juge Judiciaire siégeant en référé.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Centre Hospitalier Bois de l'Abbaye

Numéro d'enregistrement: 0203980409_64

Adresse postale: Rue Laplace 40

Ville: Seraing

Code postal: 4100

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

Adresse électronique: v.lacroix@chba.be

Téléphone: +32 43387000

Télécopieur: +32 43387050

Adresse internet: <https://www.chba.be>

Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=64&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui

Numéro d'enregistrement: BE001

Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: revise@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: CONSEIL D ETAT

Numéro d'enregistrement: 0931814266

Ville: BRUXELLES

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

deeda13e-040a-481d-a5c5-be7a3993d6d2-01

Principale raison du changement

:

Mise à jour d'informations

10.1. Changement

Identifiant de la section: PROCEDURE

Les documents de marché ont été modifiés le: 12/06/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: a22539f2-4370-4b7d-ac25-e7a364797337 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 12/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 12/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 409941-2026

Numéro de publication au JO S: 113/2026

Date de publication: 15/06/2026